

Modalités de mise à disposition du document de référence 2010

Le CIC a déposé son document de référence 2010 le 26 avril 2011 auprès de l'Autorité des marchés financiers (AMF).

Ce document a été remplacé suite après correction des erreurs non significatives suivantes :

- *p. 186-187 : le rapport des commissaires aux comptes sur l'émission de valeurs mobilières et sur l'augmentation de capital réservée aux salariés a été modifié pour tenir compte du changement de mode d'administration et de statuts proposés à l'assemblée générale extraordinaire du 19 mai 2011 ;*
- *p. 205 : complément de l'encart AMF.*

Il est disponible dans sa nouvelle version sur le site du CIC (www.cic.fr) dans la rubrique « information réglementée » et sur celui de l'AMF (www.amf-france.org).